

Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte le point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 25 septembre 2017, à 19h30'**, en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,



Par le Collège,



Ordre du Jour

Le Bourgmestre,



Ajout d'un point supplémentaire à la demande de M. BOECKX, Groupe ENSEMBLE

PT 29 bis Analyse de terres